

*L'Ordre* a publié dans son numéro du 23 septembre la lettre suivante :

MM. les rédacteurs.

La rapidité avec laquelle se sont multipliées, depuis quelques années, les grandes voies de communication, a porté en peu de temps un rude coup à notre production agricole. Nos marchés sont aujourd'hui littéralement encombrés par les produits étrangers. Les prix et la qualité nous font une concurrence redoutable. Nous n'avons alors d'autre alternative que celle-ci : ou végéter misérablement ou créer des denrées qui puissent trouver sur les marchés étrangers une rémunération satisfaisante pour nos travaux.

Entrons dans quelques détails.

Les patates, que nous avons vendues jusqu'à cinq et six chelins le minot et demi arrivent maintenant de toutes parts, par bateaux à vapeur et par chemin de fer, et ne valent la plupart du temps que deux chelins et demi. J'ai vu vendre une bergère entièrement chargée de patates superbes, venant de Gaspé, au prix de deux chelins et trois deniers.

Tout le monde sait quel parcours peut faire le foin mis en presse.

Il y a quelques années, l'orge canadienne s'exportait aux États-Unis à des prix satisfaisants ; mais aujourd'hui les cultivateurs de l'Ouest se sont emparés du marché de New-York, et rarement nous pouvons obtenir 3s. 9d.

Les animaux gras venant de l'Ouest et qui, grâce au climat de ces contrées, coûtent que peu de chose aux éleveurs, viennent vendre ici à raison de quatre cinq piastres le cent. Or, est-il un cultivateur en Bas-Canada qui puisse à tel prix bénéficier sur cette industrie ?

Le beurre frais vient aujourd'hui en tinettes des dernières limites du Haut-Canada, pays où les herbages sont meilleurs que les nôtres et d'une bien plus longue durée.

Si nous pouvions produire le blé, comme nous sommes assez rapprochés des marchés européens, nous n'aurions rien à craindre de la concurrence ; mais devons-nous espérer que la mouche disparaisse ou plutôt cesse ses ravages instantanément ?

Nous devons donc chercher dans d'autres produits la rémunération de nos peines et de nos travaux, et surtout dans les produits d'exportation facile. Si nous sommes assez heureux pour arriver à ce résultat, nous n'aurons qu'à nous féliciter de nos grandes voies de communication qui auront apporté la vie à bon marché vers nos grands centres de population, sans nuire à notre agriculture.

Eh bien ! je crois que le chanvre est un de ces produits appelés à relever nos affaires.

Plusieurs expériences m'ont suffisamment prouvé que le sol et le climat du Bas-Canada sont très favorables à la végétation de cette plante si utile.

M. Convers, dont la corderie est bien connue dans le pays et qui chaque année importe une grande quantité de chanvre, m'a certifié que mon chanvre surpassait en qualité et en longueur celui du Kentuckie et ne le cédait en rien à celui de Russie.

Quant au rendement je suis convaincu que nulle plante n'est plus profitable. J'ai obtenu par arpent plus de quinze cent livres de filasse qui, à raison de sept sous la livre donnerait un produit brut par arpent de 50 par cent.

De plus il n'est pas de cultivateur qui ne dépense chaque année une somme assez ronde pour les cordes d'usage indispensable, et encore souvent par économie se prive-t-il de ce qui lui serait nécessaire.

En effet, il est d'intérêt général que nous cherchions à balancer au moins à dépasser le chiffre de nos importations par celui de nos exportations, autrement le pays sera toujours dans une grande gêne financière.

L'introduction d'une plante utile dans un pays peut enrichir les habitants et améliorer l'état social.